



Programme de la Société Civile 2012
Forum Mondial sur la Migration et le Développement

***Concrétiser la Protection et le Développement Humain
dans le cadre de la Migration Internationale***



Programme des Journées de la Société Civile 2012
Forum Mondial sur la Migration et le Développement

***Concrétiser la Protection et le Développement Humain
dans le cadre de la Migration Internationale***

1. Objectifs de la Société Civile 2012

En 2012, le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) a lieu pour la première fois en Afrique, présidé par le gouvernement de l'île Maurice. La rencontre des organisations de la société civile se tiendra à l'île Maurice du 19 au 20 novembre, avant la rencontre des gouvernements prévue pour les deux jours suivants. Les deux événements se joignent dans un Espace Commun à la société civile et aux gouvernements, organisé le matin du 21 novembre.

Le thème central choisi par les Etats pour le Débat final du FMMD 2012 s'intitule « *Améliorer le développement humain des migrants et leur contribution au développement des communautés et des pays* ». ¹ Tout en se focalisant sur un objectif global, le FMMD 2012 insiste particulièrement sur la migration Sud-Sud et sur les possibilités de développement et les défis auxquels sont confrontés le continent africain, ses migrants et sa diaspora.

2012 est une année cruciale pour le FMMD. Cette 6^e rencontre conclut la première série de Réunions du FMMD depuis 2007. Les Etats vont ensuite, durant deux ans, procéder à une évaluation interne du FMMD, dans le but d'éclairer les décisions concernant l'avenir du Forum, sa structure et ses objectifs. Entretemps, la Fondation MacArthur a demandé la réalisation d'une étude sur le FMMD et, plus particulièrement, sur le rôle de la société civile dans le cadre du Forum.

2012 est aussi l'année de la dernière réunion du Forum, avant le deuxième Dialogue de Haut Niveau sur la Migration et le Développement (DHN) de l'Assemblée générale de l'ONU, qui aura lieu en septembre 2013. Bien que le DHN prenne indubitablement en compte le FMMD, ainsi que son rôle et son impact à ce jour, l'action et les possibilités du DHN sont beaucoup plus vastes. De nombreux décideurs, dont des organisations de la société civile et des migrants, plaident auprès du DHN en faveur de l'adoption d'engagements et de résultats sur

¹ Le document conceptuel du Débat final du FMMD 2012 peut être téléchargé ici : <http://www.gfmd.org/en/docs/mauritius-2012> .

des thèmes de fond, dont l'importance d'une gouvernance globale, basée sur les droits et plus intégrée de la migration.

De la continuité à l'impact

Dans ce contexte, la société civile continue à maintenir son rôle, ses responsabilités et ses objectifs au sein du FMMD, en poursuivant sur les bases établies au cours des six premières années. En 2011, la société civile a défini pour la première fois ses propres objectifs ainsi que son programme dans le cadre du FMMD. En ce sens, la société civile a développé un cadre garantissant la continuité et la participation, incluant une structure consolidée sur la migration et le développement, ainsi qu'un petit Bureau de coordination du FMMD pour la Société civile.

La société civile s'est attribuée comme prochaine étape à franchir, la transformation de cette participation et de cette continuité en *impact* : impact sur l'agenda de la migration et du développement mondiaux, impact sur les résultats du Dialogue de Haut Niveau de l'ONU 2013, sur le terrain et au profit des migrants, des familles, des communautés et des Etats.² Pour franchir cette étape, la société civile :

1. Consolidera son réseau mondial de droits des migrants et d'expertise en développement, pour poursuivre l'extension et l'application des recommandations du FMMD
2. Continuera à forger des dialogues et des partenariats constructifs et ciblés avec les gouvernements
3. Élaborera une base de ressources plus vaste, plus viable et pluriannuelle, adaptée à :
 - a. L'accroissement du suivi et des capacités de préparation de la société civile entre les réunions du FMMD, y compris en formats régionaux et en ensembles de petits groupes de travail ;
 - b. La promotion de la présence d'organisations et de groupes communautaires, de migrants et de la diaspora, originaires de pays en développement.

2. Organisation et Format des Journées de la Société Civile 2012

Préparer l'impact

L'impact ne peut pas être garanti uniquement grâce à un événement global, volontaire et non contraignant, tel que la réunion annuelle du FMMD. Il est nécessaire d'assurer un suivi sur le terrain, avec des discussions politiques et des projets concrets. De même, l'impact n'est pas atteint du jour au lendemain : cela demande une préparation solide, des engagements à long-terme et le soutien de décideurs importants. Pendant les préparatifs du prochain FMMD, ainsi que lors de son suivi, la société civile travaillera à l'élargissement et au renforcement du réseau mondial de droits des migrants et de l'expertise en développement. En association avec les gouvernements et les organisations internationales, ceci améliorera sa capacité à préparer et à assurer le suivi des recommandations du FMMD, ainsi que les résultats du DHN.

² Cette focalisation sur l'impact correspond aussi au premier objectif du document conceptuel du FMMD 2012 des gouvernements, en accordant la priorité aux « résultats qui feront une différence pour les migrants, les diasporas, leurs familles, leurs communautés et les pays d'origine et de destination » (Document conceptuel du Débat final du FMMD 2012, page2).

Activités préparatoires et suivi

Si les ressources le permettent, le format des activités de la société civile dans le cadre du FMMD 2012 sera simplifié grâce à la structure suivante :

- **Groupes de travail:** Un noyau de travail de fond sera canalisé par la mise en place de trois groupes de travail globaux, limités dans le temps et organisés autour de trois thématiques cruciales pour la société civile au cours des réunions du FMMD ; ces trois groupes se rejoindront sur la problématique des droits et de la protection:
 1. Un groupe de travail se focalisera sur **la gouvernance mondiale de la migration et le Dialogue de Haut Niveau 2013**, afin d'élaborer des suggestions pour une gouvernance mondiale de la migration basée sur les droits humains, transparente et responsable, ayant un impact positif sur le développement, et grâce à laquelle la société civile garantit et occupe de façon productive sa vraie place à la table des négociations.
 2. Un autre groupe de travail s'occupera de **mobilité professionnelle, de recrutement et de rapprochement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre** afin de promouvoir une organisation, équitable, surveillée et contrôlée, de la mobilité et du rapprochement dans le domaine professionnel, qui prenne aussi en considération le rôle des agences de recrutement, les pratiques d'engagement, l'analyse des données et des conditions du marché du travail, le rapprochement des programmes et des compétences en matière d'éducation/de formation avec les besoins du marché du travail dans les pays d'origine et à l'étranger, la reconnaissance des titres de compétence, et qui prenne en compte les perspectives d'emploi du marché du travail local, les salaires et les conditions de travail.
 3. Un troisième groupe de travail se consacrera au thème **migrants/diaspora et développement** et se concentrera sur l'habilitation de la diaspora et des migrants dans le cadre du développement de leur pays d'origine, en tant qu'entrepreneurs et investisseurs sociaux, par des transferts de fonds et de connaissances, et en tant que défenseurs des réformes politiques, en collaborant notamment avec les gouvernements à la création de conditions propices au développement.

Constitués de 10-25 membres chacun, ces groupes de travail vont mettre en commun et organiser le savoir-faire de la société civile, et structurer les recommandations des réunions annuelles du FMMD en rapport avec les déclarations de défense à effectuer et les mesures concrètes à prendre, spécialement dans le domaine des modèles et des mécanismes opérationnels.

- **Plans d'Action:** Durant le reste de l'année, chaque Groupe de Travail créé est chargé, en particulier, de l'établissement d'un plan d'action qui inclue (a) un récapitulatif et une analyse consolidés des recommandations faites au cours des FMMD précédents par la société civile et les gouvernements sur les thèmes correspondant au Groupe, (b) un petit ensemble de recommandations et de points d'action et (c) les prochaines mesures à prendre par la société civile pour faire évoluer ces points d'action. Le Plan d'Action orientera les sessions de travail pendant les Journées de la Société Civile (JSC), et sera ensuite distribué aux délégués de la société civile et des gouvernements.
- **Réunion(s) préparatoire(s) régionale(s) :** Une réunion préparatoire de la société civile africaine est organisée en septembre par le Réseau Panafricain pour la Défense des

Droits des Migrants (PANiDMR)³. Un des principaux objectifs de la réunion vise à consolider la participation et les points de vue des représentants de la société civile africaine, de manière à garantir que l'accent est maintenu sur les possibilités de développement et les défis que constitue ce continent.

- **Sondages en ligne** : Un sondage effectué parmi les participants et les réseaux, précédents et actuels, recueillera des idées innovantes et des expériences pratiques sur les thèmes à l'ordre du jour du FMMD, et permettra de créer un inventaire, pour suivre les réalisations et les enseignements tirés de la mise en pratique des recommandations du dernier FMMD. Dans ce but, un rapport sera compilé conformément au sondage mené par le Bureau de coordination du FMMD pour la Société civile auprès de quelque 600 candidats voulant participer au FMMD 2012, sondage dans lequel chaque participant devait décrire la suite qu'il avait donnée aux recommandations précises du dernier FMMD.
- **Procédure de la société civile nationale** - Une procédure préparatoire distincte sera organisée pour les organisations de la société civile mauricienne (*voir aussi la section 5. Organisation et la Planification*).

Participation aux Journées de la Société Civile

- **Nombre de participants et secteurs**: A l'instar des années précédentes, les Journées de la Société Civile impliqueront 150-200 délégués de tous les secteurs de la société civile, dont des diasporas et des associations de migrants, des organisations de défense des droits humains, des organismes de développement, des syndicats et des représentants universitaires et du secteur privé⁴. De plus, un nombre limité d'observateurs, de gouvernements et d'invités spéciaux sont aussi reçus sur invitation.
- **Sélection des délégués et juste équilibre**: La sélection des délégués a démarré avec un appel public à candidature, ouvert du 16 mai au 8 juillet. Les candidatures reçues étaient trois fois plus nombreuses que le nombre de sièges disponibles pour les délégués. A l'image des années précédentes, une sélection nécessaire a été effectuée par le Comité consultatif international, en collaboration étroite avec le Bureau de coordination de la société civile, de manière à garantir une participation ouverte et diversifiée. Un équilibre est instauré entre les nouveaux participants et ceux des forums précédents, pour encourager une interactivité propice à la continuité comme aux nouvelles orientations. Pour 2012, des efforts supplémentaires sont toujours en cours afin d'inclure plus de participants (que les années précédentes) en provenance d'organisations et de ONG de développement africaines, ainsi que plus de participants appartenant à des structures nationales et régionales impliquées dans l'interaction entre la migration et le développement.
- **Délais et préparation**: Au début du mois de septembre, les candidats seront avertis du résultat de la procédure de sélection. Les candidats sélectionnés sont alors invités à

³ Pour plus d'informations, voir: <http://www.panidmr.org/>

⁴ A ce jour, les fonds disponibles pour financer la participation des délégués de la société civile sont très limités. Etant donné que les possibilités de financement continuent à être activement recherchées, si le financement s'avère disponible, la priorité sera donnée aux organisations communautaires et aux groupes en provenance de pays en voie de développement. De ce fait, les délégués sélectionnés pour participer au Forum sont fortement encouragés à explorer des possibilités de financement pour leur participation.

choisir un des thèmes à l'ordre du jour sur lequel ils voudraient se focaliser, et à démarrer le travail et les activités préparatoires, dont les sondages en ligne.

Journées de la Société Civile 2012

- **Formats mixtes et sessions de travail parallèles:** Afin de poursuivre le travail préparatoire et les plans d'action proposés par les groupes de travail, les Journées de la Société Civile se composeront de quelques débats en séance plénière, de sessions interactives et plus courtes, incluant des sessions de travail parallèles, ainsi que d'espaces ouverts pour des réunions bilatérales et plus petites, qui permettent de planifier des partenariats et des actions, et de plaider auprès de gouvernements.
- **Espace commun:** En s'appuyant sur les résultats obtenus au cours des deux années précédentes, la société civile se mobilisera pour davantage de dialogue et de contact avec les gouvernements, aussi bien lors de l'Espace Commun, prévu avec eux le premier jour de leur réunion du FMMD, qu'au-delà de cette rencontre (*voir aussi la section 4. Contacts avec les gouvernements*).

3. Agenda thématique des Journées de la Société Civile 2012

L'agenda thématique des Journées de la Société Civile 2012 est basé sur (1) [les recommandations](#) de la société civile établies lors du FMMD 2011 ; (2) les recommandations issues du [sondage d'évaluation des Journées de la Société Civile du FMMD 2011](#) ; et (3) les thèmes à [l'ordre du jour du Débat Final du FMMD 2012](#). Parmi les 17 recommandations de la société civile en 2011, se trouvent notamment quatre recommandations jugées «directement réalisables » et expressément mises en évidence dans l'Agenda des Journées de la Société Civile de cette année :

Recommandations des JSC du FMMD 2011 «directement accessibles »:

1. Mesures pour améliorer les pratiques de recrutement et de placement et accroître la coopération dans la gestion de l'adéquation entre les compétences et le marché du travail
2. Mise en place par chaque gouvernement national d'une plateforme permettant un dialogue constructif avec les représentants des migrants/diasporas
3. Ratification de la Convention de l'OIT sur les Travailleurs domestiques
4. Mise au point par la société civile des modalités de la future gouvernance de la migration et du développement

Thème central: Concrétiser la Protection et le Développement Humain dans le cadre de la Migration Internationale

Au cours des Journées de la Société Civile 2011, un des participants a relevé que « quelqu'un a dit que tout ce qui pouvait être dit sur le sujet a déjà été dit. C'est peut-être vrai. Mais tout n'a pas encore été fait. » Par conséquent, au lieu de choisir de nouveaux thèmes, l'Agenda des Journées de la Société Civile vise plutôt à approfondir et à **concrétiser**, en collaboration avec les gouvernements et les organisations internationales, les principaux thèmes en

rapport avec **la protection et le développement humain dans le cadre de la migration internationale** qui ont été systématiquement cruciaux pour la société civile lors des FMMD.

Dans le cadre du FMMD, la discussion sur la notion de « développement » a progressivement évolué. Au départ, l'accent était largement mis sur le développement et la croissance économiques, et en particulier sur le rôle des transferts de fonds dans la croissance des indicateurs macro-économiques, tels que le produit interne brut (PIB), le revenu national brut (RNB) et les revenus du ménage. Prenant en considération les fortes demandes de la société civile, des organisations internationales et d'un certain nombre de gouvernements, le FMMD a progressivement adopté une approche plus complète et « humaine » du développement, en s'intéressant plus largement à l'amélioration de la qualité de vie d'une manière générale et à l'expansion des opportunités et des libertés. Cette approche accorde aussi une importance particulière à la protection des droits humains des individus. Le développement est maintenant largement intégré dans FMMD en tant que « développement humain » comprenant le développement économique, comme mentionné aussi bien dans le titre du document conceptuel du Débat Final du FMMD 2012 – « *Améliorer le développement humain des migrants et leur contribution au développement des communautés et des pays* » – que dans cet Agenda de la Société Civile : « **Concrétiser la Protection et le Développement Humain dans le cadre de la Migration Internationale** ».

En se focalisant sur la concrétisation de thèmes systématiquement présents dans l'agenda des précédents FMMD, et en reliant ceux-ci à l'agenda des gouvernements, la société civile est déterminée à compléter les précédentes recommandations avec des propositions concrètes et applicables, et des mécanismes opérationnels. Par conséquent, chacune des approches thématiques et chacun des thèmes principaux s'y rapportant seront axés sur la présentation d'un mécanisme ou d'un outil, contenant des exemples de « bonnes » pratiques, de partenariats existants et de réussites, ainsi qu'une proposition des prochaines 3-5 étapes à réaliser par d'importants acteurs, notamment les gouvernements, les organismes de la société civile et du secteur privé. Dans la mesure du possible, chaque thème principal suggèrera aussi certains repères pour les années à venir et des indicateurs de réussite qui permettent de mieux évaluer l'impact et le contrôle.

Quatre Thématiques Centrales pour les JSC du FMMD 2012

1. Concrétiser une approche basée sur les droits pour la mobilité professionnelle, les marchés et l'adéquation des compétences
2. Concrétiser le développement humain dans le cadre de la migration internationale
3. Concrétiser la protection des migrants et de leurs familles
4. Concrétiser la gouvernance future de la migration et du développement

JSC thème 1: Concrétiser une approche basée sur les droits pour la mobilité professionnelle, les marchés et l'adéquation des compétences

Recommandations des JSC du FMMD 2011 en rapport avec le thème 1:

- **Voies régulières pour la migration:** La Société civile exhorte les gouvernements à collaborer avec les employeurs, les syndicats et d'autres représentants de la société civile afin de créer des canaux migratoires plus sûrs et mieux réglementés, adaptés au marché du travail et aux besoins de protection, et garantissant le (re)groupement familial (Rec. 2.1)
- **Coordination entre le marché du travail, les compétences et l'éducation:** La Société Civile exhorte les gouvernements à s'engager avec les entreprises, les milieux universitaires et d'autres parties de la société civile dans l'analyse du marché du travail, afin de mieux saisir les besoins à court et long terme concernant le nombre de travailleurs étrangers et les compétences requis, et de faciliter la mobilité professionnelle pour les migrants, les employeurs et les communautés, aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays de destination ; et à développer des moyens de « coordination » entre les programmes d'éducation et de formation existants et les besoins du marché du travail « sur place et à l'étranger » ; et à organiser les compétences, la reconnaissance des titres de compétence et la mise à niveau de manière juste et plus efficace, pour faire face aux actuelles et futures disparités entre l'offre et la demande de main-d'œuvre (Rec. 3.1)
- **Pratiques en matière de recrutement et d'emploi:** La Société Civile demande aux gouvernements de réglementer et contrôler plus efficacement les pratiques en matière de recrutement et d'emploi par la création de systèmes d'octroi de licences plus solides et transparents, la simplification des procédures, l'imposition de sanctions et la suppression des systèmes d'octroi de visas qui lient les migrants à des employeurs spécifiques (Rec. 3.2)

Thème du document conceptuel du Débat final du FMMD 2012 en rapport avec le thème 1 :

- Table ronde, session 1.1: *Compétences et emplois au-delà des frontières pour le Développement Humain*

La grande majorité des flux de migration internationale, aussi bien Sud-Nord que Sud-Sud, repose sur la dynamique des marchés du travail : le manque de travail décent dans les pays d'origine et/ou les perspectives de travail motivent de nombreux individus à chercher du travail à l'étranger. Comme indiqué dans le document conceptuel du Débat final du FMMD 2012, « un emploi à l'étranger peut accélérer le développement humain si, en plus de garantir la protection des droits humains basiques, cela permet aux travailleurs mobiles d'acquérir de nouvelles compétences, d'utiliser leurs compétences de manière productive, et de retourner avec des économies ou d'investir dans le développement de leur famille et de leur communauté ». Bien souvent, les droits humains ne sont malheureusement pas garantis. Certaines des pires violations de droits des migrants ont lieu pendant la procédure de recrutement et de placement ; des conditions de travail abusives sont devenues courantes. De plus, de nombreuses politiques font obstacle à la mobilité des travailleurs et des familles et à la transférabilité des bénéfices sociaux. Des obstacles à la mobilité, à

l'engagement et aux droits empêchent l'accès au développement humain pour le migrant lui/elle-même ainsi que pour la famille et les communautés impliquées.

Plusieurs politiques prometteuses et des signes d'un changement de paradigme commencent à apparaître, dont la récente adoption et les premières ratifications de la Convention de l'OIT sur les Travailleurs domestiques (Convention 189 de l'OIT). Toutefois, un des facteurs tenaces, qui avantage encore et toujours les problèmes existants, continue à être la massive disparité entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et de compétences, exacerbée en outre par la disparité de canaux permettant aux travailleurs de migrer légalement. Sans la mise en place de politiques adaptées, les changements démographiques à l'échelle mondiale, dont le vieillissement de la main-d'œuvre et des sociétés, devraient empirer encore cette disparité.

En dépit de la crise économique mondiale, un nombre sans cesse croissant d'employeurs de d'économies, dans les pays en développement comme dans les pays développés, sont confrontés aux conséquences de la pénurie de main-d'œuvre à tous les niveaux de compétences. Un grand nombre de migrants a recours à des moyens irréguliers de migration et d'engagement, à l'intérieur et au-delà de chaque région du globe. Indépendamment de leur statut d'immigration, même des travailleurs qualifiés travaillent souvent bien en dessous de leur niveau de compétences et/ou sont incapables de changer d'employeur ou de conditions d'emploi, à cause de l'inadéquation des mécanismes de reconnaissance de leurs compétences mais aussi des mesures restrictives d'emploi et d'attribution des visas.

Les agences de recrutement et d'emploi jouent un rôle crucial dans la correspondance entre les travailleurs migrants et les emplois à l'étranger, mais des pratiques abusives sont largement répandues : taxes de placement exorbitantes, confiscation des documents d'identité, fausses informations et trafic de personnes. Ces abus doivent être éradiqués et remplacés par de nouvelles méthodes de mobilité de main-d'œuvre beaucoup mieux organisées. En collaborant avec les dirigeants à l'échelle mondiale et les chefs de l'industrie du recrutement, les gouvernements, l'OIT et d'autres organisations internationales, la société civile est convaincue que la réduction des abus en rapport avec l'engagement est à portée de main.

En conséquence, cette approche thématique visera à promouvoir l'organisation de la mobilité professionnelle et une adéquation juste, surveillée et contrôlée, qui prenne en considération le rôle des agences de recrutement, les pratiques d'engagement, l'analyse des données et des conditions du marché du travail, le rapprochement des programmes et des compétences en matière d'éducation/de formation avec les besoins du marché du travail dans les pays d'origine et à l'étranger, la reconnaissance des acquis, et qui prenne en compte les perspectives d'emploi du marché du travail local, les salaires et les conditions de travail. Pendant les Journées de la Société Civile, les discussions de groupe seront centrées sur les deux sous-thèmes suivants :

1.A Réglementer et surveiller les modalités d'engagement et les politiques en matière de placement et d'emploi

Les mécanismes opérationnels à étudier pourraient inclure des campagnes (déjà menées avec succès et à prévoir pour l'avenir) en faveur de la ratification et de la mise en application de la Convention 181 de l'OIT (« Convention sur les Agences d'emploi privées »), l'abolition des systèmes de parrainage qui lient les migrants à des employeurs spécifiques, la création ou le consolidation d'agences indépendantes de contrôle au niveau national, un standard

mondial pour les agences de recrutement, de solides systèmes (nationaux) d'accréditation, des codes de conduite du secteur, des mémorandums multipartites sur la compréhension et la gestion des protocoles, et encore le renforcement de la sensibilisation du public.

1.B Améliorer la correspondance entre places de travail, compétentes et éducation

Les mécanismes opérationnels à étudier pourraient inclure des partenariats public-privés, ainsi que des dispositifs de jumelage pour le développement commun de compétences, des instruments de normalisation mondiale pour la formation et l'éducation, établis en fonction des secteurs, le développement de curriculums globaux pour certaines professions (p.ex. dans le secteur médical), des principes collectifs de responsabilité sociale pour contrer la fuite des cerveaux, des prêts-subsidés, des structures existantes ou potentielles pour la reconnaissance des acquis au-delà des frontières, la suppression des obstacles à la migration professionnelle et à la correspondance entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, grâce à des solutions telles que la double nationalité, des visas à entrées multiples, la transférabilité des pensions et d'autres avantages sociaux, le droit au regroupement familial, ainsi que la mise à disposition de moyens pour obtenir un statut de résidence permanente et de citoyenneté.

JSC thème 2: Concrétiser le développement humain dans le cadre de la migration internationale

Recommandations des JSC du FMMD 2011 en rapport avec le thème 2:

- **Partenariats migrants/diasporas:** La Société Civile recommande aux organisations de migrants/diasporas d'impliquer les intervenants locaux, de créer des relations de confiance et de promouvoir les partenariats avec le secteur privé ; de partager des expériences et des connaissances, de multiplier et d'agrandir les projets, et de définir une vision commune sur des thèmes spécifiques, qui permette de mener une défense collective ; elle demande aussi aux gouvernements des pays d'origine et de destination d'institutionnaliser l'engagement des migrants/diasporas dans les programmes de développement et de créer une structure permettant un dialogue constructif avec les représentants des migrants/diasporas (Rec. 4.2)
- **Entrepreneurs et Petites et Moyennes entreprises (PME) de la Diaspora:** La Société Civile demande aux gouvernements d'adapter le cadre juridique et financier pour promouvoir l'entrepreneuriat des migrants, permettre l'accès au crédit et au développement des compétences, et favoriser les Petites et Moyennes Entreprises (PME), qui peuvent jouer un rôle primordial dans la création d'emploi (p.ex. les gouvernements des pays d'origine pourraient permettre l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt aux migrants établis à l'étranger contre des investissements générateurs de revenus dans leurs pays d'origine) (Rec. 4.3)
- **Le FMMD au niveau national:** La Société Civile demande aux gouvernements d'institutionnaliser un dialogue au niveau national avec les organisations de la société civile, les organisations de migrants et de la diaspora en particulier, pour explorer les possibilités de collaborer à l'application des recommandations des précédents FMMD (Rec. 5.4)

Thème du document conceptuel du Débat final du FMMD 2012 en rapport avec le thème 2:

- Table ronde, session 1.2: *Soutenir les migrants et la diaspora en tant qu'agents du changement socio-économique*

Bien qu'il soit évident que la migration peut contribuer au développement humain des migrants, des familles et des communautés impliquées, la société civile a constamment rappelé lors des FMMD que (1) la migration ne devrait pas en soi et de soi être utilisée en tant que stratégie de développement à cause de laquelle les personnes sont obligées de partir ; et que (2) les causes profondes de la migration doivent être traitées. L'année dernière, les JSC ont conclu que : « *une approche basée sur les droits, qui respecte les droits économiques et sociaux, dont un travail décent et des services publics essentiels (notamment des programmes d'éducation, de formation professionnelle et de formation technique), est nécessaire pour augmenter effectivement les choix et les opportunités de rester chez soi comme de partir à l'étranger* ». ⁵

Les migrants et les diasporas peuvent jouer un rôle clé dans le soutien de ce processus de développement et dans l'élargissement des choix. « *La diaspora et les migrants contribuent au développement et à la création d'emplois ; en tant qu'entrepreneurs, investisseurs, consommateurs ; par le transfert de fonds et de compétences, mais aussi en tant que défenseurs des réformes politiques en collaborant avec les gouvernements pour créer des conditions favorables à la création d'emplois, dont l'accès à la justice, la protection du droit à la propriété, la mise en place de bonnes infrastructures, l'accès au crédit et le développement des compétences.* » ⁶ Ce rôle particulier des migrants et des diasporas – basés au Nord comme au Sud – en tant qu'agents du développement dans leur pays d'origine a été au centre du dialogue du FMMD, aussi bien à l'ordre du jour des gouvernements que de la société civile. En effet, l'attention internationale portée au rôle de la diaspora dans le développement a connu une expansion fulgurante avec beaucoup de changements ces dernières années. Par exemple, on a assisté à une forte augmentation de la collecte de données concernant les fonds, accompagnée d'une baisse significative des taux pour les transferts de fonds ; les organisations de la diaspora ont créé de plus en plus de réseaux entre elles pour soutenir et défendre des projets communs, et de nombreux gouvernements ont créé des départements et des ministères dédiés à l'implication de la diaspora. Cependant, la diaspora et les migrants doivent toujours affronter beaucoup d'obstacles dans leur pays d'origine lorsqu'ils veulent s'investir dans le développement, soit des barrières fiscales et d'accès à la propriété, un accès limité au capital financier, la corruption, la faiblesse des infrastructures, la méfiance, et des partenariats multipartites limités.

La faiblesse des connections représente un défi particulier, notamment la faiblesse des connections entre les projets des migrants/diasporas et les planifications et parties prenantes de plus grande envergure dans le développement, de même que la faiblesse des connections avec le secteur privé. Toutefois, contrairement aux organisations de migrants/de la diaspora ⁷, ces acteurs « de plus grande envergure » du développement, comme des ONG locales qui défendent le développement, des agences de développement internationales (qui travaillent dans les domaines de la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation, la gestion de l'eau, le développement durable, l'égalité des sexes, etc.), des représentants de ministères gouvernementaux de l'environnement, ainsi que le secteur privé, tous ont été largement sous-représentés au FMMD, aussi bien dans la composante des Etats que dans celle de la Société civile. Pourtant, beaucoup de politiques et de

⁵ Rapport des JSC du FMMD 2011, p. 35

⁶ Rapport des JSC du FMMD 2011, p. 35

⁷ En 2011, par exemple, la majorité des délégués de la société civile présents au FMMD était issue de la diaspora et d'organisations dirigées par des migrants. Pour le FMMD 2012, presque un tiers des candidats (pré-sélection) était issu de la diaspora ou d'organisations dirigées par des migrants.

processus de planification en rapport avec le développement ont des liens directs avec la dynamique migratoire. Le document conceptuel du Débat final de 2012 inclut une liste exhaustive de domaines connexes étroitement liés aux politiques de développement, dont : *« l'emploi ; gestion du marché de l'emploi ; la croissance économique ; les politiques de commerce et d'investissement ; la formation de capital humain et le développement des compétences ; la fuite des cerveaux et le gaspillage des compétences ; la protection sociale ; [...] les droits humains et la protection des migrants ; les services de santé ; [...] l'utilisation des fonds dans l'investissement et le développement locaux ; le facteur environnemental. »*

Cette approche thématique propose d'analyser l'engagement des migrants et des membres de la diaspora, ainsi que d'autres parties prenantes du développement impliquées dans la planification de l'interaction entre le développement et la migration, qui transforment réellement la migration en opportunité et en choix plutôt qu'en nécessité. Pendant les Journées de la Société Civile, les discussions de groupe seront centrées sur les deux sous-thèmes suivants :

2.A Impliquer la Diaspora en tant qu'Entrepreneurs, Investisseurs sociaux et Défenseurs politiques

Les mécanismes opérationnels et les politiques à étudier pourraient inclure des structures favorables à la politique financière et légale, l'accès à des capitaux financiers et des fonds d'investissement correspondants, révision des lois fiscales, accès au droit à la propriété, conseils d'entrepreneurs issus de la diaspora, emprunts obligataires pour la diaspora, partenariats pour l'organisation de plateformes thématiques à l'attention de la diaspora (p. ex. technologies de l'information, agriculture, etc.), plateformes nationales et régionales pour la diaspora (p. ex. Diaspora africaine en Europe), exemples de dialogues gouvernement-diaspora.

2.B Migration et Possibilités de Développement basées sur les droits

Les mécanismes opérationnels et les politiques à étudier pourraient inclure des politiques qui améliorent les moyens de subsistance en proposant des options en matière de migration, des partenariats multipartites favorables au développement entre les acteurs « de plus grande envergure » du développement, les autorités nationales/locales et les diaspora/migrants, planification de la migration et du développement au niveau national et local, structures éducatives et développement des compétences, protection sociale et politiques qui contrent la fuite des cerveaux et le gaspillage des compétences.

JSC thème 3: Concrétiser la protection des migrants et de leurs familles

Recommandations des JSC du FMMD 2011 en rapport avec le thème 3:

- **Plaidoyer pour la Ratification et la Révision des Lois nationales:** La Société Civile encourage ses organisations à poursuivre leur continue et vigoureuse défense de la ratification, de la mise en application et du renforcement des instruments légaux qui assurent un traitement équitable et une protection aux travailleurs migrants, ainsi qu'à rassembler, partager et exposer les campagnes de soutien réussies dans ce domaine ; à planifier au niveau national la mise en place d'une révision globale des lois nationales et des politiques qui ne respectent pas les droits des travailleurs migrants, de leur famille et de leurs enfants, puis à utiliser de telles révisions en tant qu'instruments de défense (Rec.1.1)

- **Accès aux droits, aux services de base et au recours juridique:** La Société Civile exige que les gouvernements s'assurent que les droits humains de tous les migrants, indépendamment de leur statut migratoire, soient protégés et appliqués, dont le droit aux soins de santé, à l'éducation pour les enfants, à la protection des travailleurs et à la justice pour les victimes de crimes et agressions ; garantissent la protection contre le *refoulement* de ceux qui risquent des préjudices irréparables dans leur pays d'origine ; suppriment les barrières juridiques qui empêchent les migrants irréguliers d'exercer ces droits, par exemple, en garantissant l'accès au recours juridique pour tous les migrants (Rec. 2.2)
- **Protection des migrants irréguliers** [...] La Société Civile recommande d'instituer des sanctions contre les fonctionnaires qui commettent des actes de violence contre des migrants, aux frontières, dans les pays de transit ou de destination (Rec. 2.3)
- **Unité et bien-être familiaux:** La Société Civile demande aux gouvernements de veiller à ce que le droit à l'unité et au regroupement familiaux, ainsi que le bien-être des familles, soient des piliers des politiques de migration ; de pourvoir un soutien psychologique aux membres des familles séparées par la migration (Rec. 1.2)

Thème du document conceptuel du Débat final du FMMD 2012 en rapport avec le thème 3:

- Table ronde, session 3.2: *La protection des migrants et la gestion de la migration*
- Table ronde, session 3.3: *Protéger les Travailleurs domestiques migrants en renforçant leur potentiel de développement*

La société civile a défendu, dès le début du FMMD, la protection et la promotion des droits humains de tous les migrants en tant qu'éléments clé de la dignité et du développement humains. La protection des droits humains est un impératif en lui-même ; il est en outre évident que, sans la protection adéquate, pour un grand nombre de migrants les perspectives d'améliorer leur propre développement humain sont sérieusement limitées, de même que pour leurs familles, communautés, pays d'origine, de transit ou de destination.

La protection des migrants a été de plus en plus intégrée à l'agenda du Débat final du FMMD. Cette année, les Etats consacrent deux tables rondes à ce sujet : (1) une table ronde s'intéresse à la protection des migrants en tant que partie intégrante de la gestion de la migration et (2) une autre table ronde est consacrée en particulier à la protection des travailleurs domestiques migrants, ce qui pourrait confirmer l'observation faite par la société civile l'année dernière, selon laquelle le début d'une large ratification de la Convention de l'OIT sur les Travailleurs domestiques migrants était à portée de main.

Cependant, les travailleurs domestiques migrants ne sont pas les seuls exposés à la vulnérabilité et aux abus. Beaucoup d'autres travailleurs migrants, leurs familles et leurs enfants, se trouvent aussi dans des conditions de vie et de travail dangereuses, humiliantes et déplorables. Les travailleurs migrants en condition irrégulière, en particulier, sont indubitablement vulnérables aux abus et se trouvent souvent privés d'accès aux soins médicaux.

Le thème de la protection des migrants s'est peu à peu intensifié, y compris dans le domaine des mesures d'aide aux migrants piégés dans des situations humanitaires critiques, souvent

survenues en transit. Des scénarios spécifiques peuvent être démontrés par des situations dans lesquelles des migrants sont piégés dans des pays touchés par une grande crise humanitaire à cause d'un conflit armé, de troubles civils ou de catastrophes naturelles. Sir Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la migration internationale et le développement, suggère d'intégrer ce thème, souvent désigné sous le terme de « migrants en détresse », à l'agenda du Dialogue de Haut Niveau de l'ONU 2013, afin d'augmenter la sensibilisation à ces situations humanitaires critiques, d'identifier les défis et de trouver des moyens de les contrer en se basant sur le droit international existant ainsi que sur les pratiques et principes déjà intégrés.

En ce sens, cette démarche thématique propose de réfléchir à des critères et des mécanismes qui protègent les droits des migrants et répondent à leurs besoins dans des situations de vulnérabilité, indépendamment de leur statut de migration, et notamment dans le cas de travailleurs domestiques migrants et de migrants piégés dans des situations humanitaires critiques. Pendant les Journées de la Société Civile, les discussions de groupe seront centrées sur les deux sous-thèmes suivants :

3.A Protection des Travailleurs migrants vulnérables

Les mécanismes opérationnels et les politiques à étudier pourraient inclure des campagnes pour la ratification de la Convention de l'OIT sur les Travailleurs domestiques et pour la reconnaissance du travail domestique en lui-même, afin d'en finir avec la « kefala » et d'autres systèmes de soutien similaires, la reconnaissance du droit de se syndicaliser, l'information des populations locales sur les abus, des actions pour fournir une assistance juridique aux victimes d'abus, la régularisation, la mise en place de lignes nationales directes et de points de contact pour les cas de violation de droits des travailleurs migrants – tous sensibles à la dimension de genre et indépendamment du statut du travailleur.

3.B Protection des migrants en de terribles situations humanitaires

Les mécanismes opérationnels et les politiques à étudier pourraient inclure la mise en place de lieux sûrs (p. ex. pour les victimes de trafic et de violences criminelles dans les pays de transit), l'accès efficace aux soins de santé élémentaires et à d'autres besoins humanitaires, la protection et le financement pour que des ONG opèrent dans des lieux en proie à des situations humanitaires critiques, la protection juridique et sociale pour les migrants, des plans d'évacuation communs (p. ex. pour aider des travailleurs migrants piégés dans des situations de crise humanitaire), la coopération dans la concrétisation de solutions durables (p. ex. grâce à la délocalisation/réinstallation, retour ou intégration).

Thème spécial: Concrétiser la gouvernance future de la migration et du développement

Recommandations des JSC du FMMD 2011 en rapport avec ce thème :

- **Gouvernance mondiale et Perspectives pour le DHN 2013 de l'ONU** – La Société civile demande à toutes les parties concernées [...] de réfléchir davantage à la possibilité d'intégrer le FMMD dans une structure basée sur les droits, responsable et transparente, avec des engagements fermes, et s'engage à formuler des propositions sur les modalités potentielles de la gouvernance à venir [...] (Rec. 5.1)
- **Approches du développement fondées sur le respect des droits:** la Société civile insiste auprès des gouvernements pour qu'ils assument leur responsabilité

première au sujet du développement durable et humain, en adoptant une approche basée sur les droits, qui respecte les droits économiques et sociaux, dont un travail décent et de services publics essentiels ; pour qu'ils abandonnent la conditionnalité de l'aide et séparent les programmes de développement et assistance du rapatriement des migrants irréguliers et des (anciens) demandeurs d'asile (Rec. 4.1)

Thème du document conceptuel du Débat final du FMMD 2012 en rapport avec ce thème :

- Table ronde, session 2.1: *Soutenir le Développement National à travers des processus d'intégration à la migration, des profils de migration prolongés et des stratégies de réduction de la pauvreté*
- Session Spéciale du Débat final : *Bilan et Perspectives du Forum*

En vue du deuxième Dialogue de Haut Niveau de l'ONU sur la Migration et le Développement en 2013, la société civile a insisté, au cours du dernier FMMD, sur l'importance de « *formuler des propositions sur les modalités potentielles de la future gouvernance de la migration et du développement* ». Comme promis, un groupe de travail de la société civile travaillera sur l'élaboration de propositions en rapport avec la gouvernance mondiale de la migration et du développement, comprenant des suggestions sur les indicateurs de réussite, les résultats ciblés, les modalités et les parties concernées, avec une attention particulière sur la manière de concrétiser un partenariat plus solide entre les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le secteur privé dans le domaine de la gouvernance mondiale de la migration.

Toutefois, le FMMD et le DHN ne sont pas les seuls processus internationaux permettant d'agir sur les liens d'interdépendance entre la migration et le développement. Alors que les objectifs du Millénaire pour le développement arrivent à échéance en 2015, les Nations Unies ont lancé un processus pour élaborer la structure post-2015 du développement. La nouvelle structure sera probablement une nouvelle série d'objectifs pour le développement, mais il reste encore à définir leur orientation, leur portée ou leurs mécanismes de responsabilité. Les débats sur le post-2015 présentent une excellente occasion pour un mouvement global de la société civile, qui peut aider les gouvernements à placer la migration beaucoup plus haut dans l'agenda du développement international, avec une attention particulière pour la protection et les partenariats. Par conséquent, des démarches et des sessions particulières seront consacrées à la gouvernance mondiale de la migration, basée sur les droits, responsable et transparente, axée sur le développement et centrée sur :

- A. La préparation du Dialogue de Haut Niveau de l'ONU sur la migration internationale et le développement en 2013 ;
- B. La préparation de l'agenda post-2015 pour le Développement, p. ex. les prochaines étapes de la migration dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

4. Contacts avec les Gouvernements

Le site web du Débat final du FMMD (www.gfmd.org) avance qu' « *un des objectifs importants [du FMMD] est le renforcement de la cohérence en matière d'élaboration des politiques et de développement institutionnel – aux niveaux national, régionale et international – où les parties prenantes de la société civile sont considérées en tant que collaborateurs et partenaires. La contribution apportée par la société civile aux activités et au dialogue entre les gouvernements et la société civile dans le cadre du FMMD est reconnue en tant qu'élément aussi utile que nécessaire.* » Un des objectifs clés de la société civile pour le FMMD est de continuer à instaurer un dialogue constructif et ciblé ainsi que des partenariats avec les gouvernements. Tous les thèmes proposés dans ce programme de la Société civile ont un lien direct avec l'agenda des Etats, bien que contenant une démarche distincte pour la société civile. Les résultats des débats des Journées de la société civile – repères recommandés, mécanismes et prochaines étapes – orienteront directement les sessions des tables rondes des Etats, avant tout, grâce au rapport des Journées de la Société Civile présenté aux gouvernements lors de la session d'ouverture du Débat final, aux réunions bilatérales entre les délégués de la société civile du FMMD et leur gouvernement et aux échanges lors de l'Espace Commun.

Espace Commun 2012

Le Bureau de coordination de la société civile, conseillé par le Comité consultatif international, travaille avec la Présidence Mauricienne et l'appui des gouvernements à la consolidation de l'Espace Commun, qui sera une fois de plus composé de trois heures de sessions interactives ayant lieu le premier matin du Débat final du FMMD. L'Espace Commun comprendra une section transversale de panélistes de gouvernements, de la société civile et d'organisations internationales. Tel que défini par la Présidence Mauricienne du FMMD 2012, le thème central de l'Espace commun de cette année s'intitule « ***Migration et Développement : Intérêts Communs et Partenariats en Action, dans le but d'approfondir le dialogue, renforcer la confiance entre les parties concernées et inspirer de nouveaux partenariats ainsi que des actions concertées en matière de migration et développement*** ». ⁸ Dans le but d'approfondir ce dialogue sur des thèmes communs aux Journées de la Société Civile et au Débat final, l'Espace Commun 2012 comprendra une session plénière de lancement et une session plénière de clôture avec, au milieu, trois sessions thématiques en groupe. Les thèmes des trois sessions en groupe sont :

- Session en groupe 1: Alliances des diasporas et partenariats pour le développement
- Session en groupe 2: Intérêts communs et partenariats pour protéger les migrants en situation de crise
- Session en groupe 3: Mobilité professionnelle et développement des compétences pour une croissance et des emplois inclusifs

5. Organisation et Planification

Bureau de Coordination de la Société Civile

A la demande de la Présidence Mauricienne du FMMD 2012, la CICM continue à officier en tant que Bureau de coordination de la société civile pour les activités de celle-ci en rapport

⁸ Organisation de l'Espace Commun 2012 présenté par l'île Maurice aux gouvernements et aux Amis du Forum le 29 juin dernier.

avec le FMMD.⁹ Travaillant en étroite collaboration avec un Comité Consultatif International composé de dirigeants de la société civile mondiale, et avec des partenaires de la société civile à travers le monde, le Bureau de Coordination a relevé le crucial défi de récolter des fonds et d'organiser les activités de la société civile dans le cadre du FMMD 2012, vers le Dialogue de Haut Niveau de l'ONU sur la migration internationale et le développement en 2013 et au-delà. Ceci implique une grande collaboration avec les gouvernements et les donateurs privés intéressés par le soutien des parties prenantes de la société civile, la défense du projet et des actions menées à travers le monde et la participation à des réseaux régionaux et interrégionaux, qui complètent et connectent ces processus globaux sur la migration et le développement. Le Bureau de Coordination travaille sous la direction de M. John K. Bingham, directeur politique à la CICM, assisté par deux collaborateurs à plein-temps et un groupe de volontaires.

Comité Consultatif International et Cercle de Consultation

Au centre du réseau de la société civile sur la migration et le développement se trouve le Comité Consultatif International (CCI), soit un groupe de 25 dirigeants de la société civile dans le domaine de la migration et du développement, intégrant une diversité sectorielle, géographique et de genre. Le CCI conseille et assiste le Bureau de Coordination de la CICM dans le développement, la mise en place et la gestion du programme de la Société Civile et de sa connexion avec le programme du FMMD des gouvernements. L'actuel CCI comprend plusieurs vétérans des CCI des années précédentes, ainsi que des nouveaux membres, notamment des groupes africains et de la diaspora, et des représentants de la société civile mauricienne et suédoise.¹⁰

En complément du CCI, il existe un réseau mondial ouvert, appelé le Cercle de Consultation, créé par la CICM en 2011. Comprenant actuellement 100 représentants de la société civile actifs dans le domaine de la migration et du développement à travers le monde, le Cercle de Consultation est régulièrement consulté sur des axes thématiques de la société civile, des formats, la sélection des intervenants et les résultats.

Organisation à l'île Maurice

A l'île Maurice, le Bureau de Coordination collabore avec la Présidence et des partenaires locaux. La présence du Bureau de Coordination à l'île Maurice est la branche nationale de l'organisation Caritas. Depuis le mois de janvier, le Bureau de Coordination travaille en étroite collaboration avec la cheffe de Caritas, Mme Patricia Adèle Félicité, aux préparatifs des Journées de la Société Civile à l'île Maurice, qui ont lieu les 19 et 20 novembre prochains. À leurs côtés, le Conseil mauricien des Services sociaux (MACOSS), dirigé par M. Ram Nookadee, a rempli la tâche cruciale d'impliquer les organisations de la société civile nationale dans le FMMD.

Relations

Depuis l'année dernière, le Bureau de Coordination de la Société Civile maintient plusieurs rapports vitaux pour le processus de la société civile au sein du FMMD. Avant tout, le Bureau reste continuellement en contact avec la Présidence Mauricienne et les gouvernements

⁹ A la demande de la Présidence Suisse du FMMD en 2011, le Bureau de Coordination de la Société Civile a été placé sous les auspices de la [Commission Internationale Catholique pour les Migrations](#) (CICM), une ONG intervenant sur le plan international, basée à Genève.

¹⁰ Une liste des Membres du CCI se trouve sur le site web: www.gfmdcivilsociety.org

d'appui pour consolider les synergies et la collaboration. Des rapports de travail sont aussi maintenus avec le Groupe Mondial sur la Migration (GMG) et ses agences membres qui y sont présentes, le Représentant Spécial de l'ONU pour la Migration, et l'Initiative Conjointe CE-ONU pour la Migration et le Développement (ICMD).

Après 2012

Le Comité Consultatif International, le Cercle de Consultation, les Groupes de Travail mentionnés précédemment, ainsi que le Bureau de Coordination des Journées de la Société Civile du FMMD resteront évidemment en place après les JSC 2012, afin de garantir la continuité et le suivi des recommandations et résultats du FMMD et, entre autres, surveiller l'orientation du Dialogue de Haut Niveau en 2013, les FMMD en 2014 et 2015, ainsi que l'agenda post-2015 pour le développement mondial.

Dates importantes

Mois	Activités
Mai –Juillet	<ul style="list-style-type: none"> - 15 mai – 8 juillet: procédure d'appel et d'inscription aux Journées de la Société Civile du FMMD - Développement et diffusion de l'ébauche du Concept des Journées de la Société Civile avant le 5 août - Invitations et premières réunions du Comité Consultatif International
Août	<ul style="list-style-type: none"> - Fin de la sélection des délégués de la société civile (autour du 15 août) - Envoi des invitations aux observateurs et aux invités spéciaux
Août – Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Document conceptuel final et agenda provisoire (septembre) - Début des activités des 3 groupes de travail - Processus préparatoire: thématiques et logistique, enregistrement des délégués, des observateurs et des invités spéciaux - Plans d'action des Groupes de travail terminés pour octobre
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - 19-20 novembre: Journées de la Société Civile du FMMD 2012, île Maurice - 21 novembre: Espace Commun (avec les délégués de la société civile présents au FMMD) - 21-22 novembre: Débat Final du FMMD

Annexe 1: Tableau des rapports thématiques lors des Journées de la Société Civile du FMMD 2012

Thème central: Concrétiser la Protection et le Développement Humain dans le cadre de la Migration Internationale

Thèmes centraux des JSC 2012	Thèmes des sessions de travail des Journées de la Société Civile 2012	Liens avec les Recommandations des Journées de la Société Civile du FMMD 2011	Liens avec le programme du Débat final du FMMD 2012
[1] Concrétiser une approche basée sur les droits pour la mobilité professionnelle, les marchés et l'adéquation des compétences	1.A Réglementer et surveiller les modalités d'engagement et les politiques en matière de placement et d'emploi 1.B Améliorer la correspondance entre places de travail, compétentes et éducation	- 2.1: canaux migratoires plus sûrs et mieux réglementés, adaptés au marché du travail et aux besoins de protection -2.3 / 3.2: réduire les incitations économiques à engager et à exploiter des migrants irréguliers/réglementer et contrôler plus efficacement les pratiques en matière de recrutement et d'emploi - 3.1: Coordination entre le marché du travail, les compétences et l'éducation : analyse du marché du travail et « coordination » entre les programmes d'éducation et de formation, et reconnaissance des titres de compétence - 3.3: schémas de migration circulaire/ temporaire qui assurent un accès équitable aux droits et protections	TR 1.1: Compétences et emplois au-delà des frontières pour le Développement Humain
[2] Concrétiser le développement humain dans le cadre de la migration internationale	2.A Impliquer la Diaspora en tant qu'Entrepreneurs, Investisseurs sociaux et Défenseurs politiques 2.B Migration et Possibilités de Développement basées sur les droits	- 4.2/5.4: Partenariats migrants/diasporas et implication : multiplier et agrandir les projets, et définir une vision commune sur des thèmes spécifiques ; mener une défense collective ; structure permettant un dialogue constructif entre les gouvernements et la société civile - 4.3: Entrepreneurs et Petites et Moyennes entreprises (PME) de la Diaspora: adapter le cadre juridique et financier pour promouvoir l'entrepreneuriat des migrants, permettre l'accès au crédit et au développement des compétences	TR 1.2: Soutenir les migrants et la diaspora en tant qu'agents du changement socio-économique
[3] Concrétiser la protection des migrants et de leurs familles	3.A Protection des Travailleurs migrants vulnérables 3.B Protection des migrants en de terribles situations humanitaires	- 1.1: rassembler, partager et exposer les campagnes de soutien réussies et pertinentes pour la ratification, la mise en application et le renforcement des instruments légaux qui assurent la protection des migrants/ entreprendre une révision globale des lois nationales et des politiques qui enfreignent les droits des migrants, - 1.2: veiller à ce que le droit à l'unité et au regroupement familiaux, ainsi que le bien-être des familles, soient des piliers des politiques de migration - 2.2: accès aux droits, aux services publics essentiels et au recours juridique ; surveillance et signalement des possibilités d'accès pour les migrants (irréguliers)/ 2.3 sanctions contre les fonctionnaires qui commettent des actes de violence contre des migrants/ 2.4 Options à la détention	TR 3.2: La protection des migrants et la gestion de la migration TR 3.3: Protéger les Travailleurs domestiques migrants en renforçant leur potentiel de développement
[Thème spécial] Concrétiser la gouvernance future de la migration et du développement	A. Dialogue de Haut Niveau de l'ONU sur la migration internationale et le développement en 2013 B. Agenda post-2015 pour le Développement	- 5.1/5.2: intégrer le FMMD dans une structure basée sur les droits, responsable et transparente/ formuler des propositions sur les modalités potentielles de la gouvernance à venir - 4.1: abandonner la conditionnalité de l'aide et séparer les programmes de développement et assistance du rapatriement des migrants irréguliers et des (anciens) demandeurs d'asile	<i>Evaluation/Future session du FMMD</i> TR 2.1: Soutenir le Développement National à travers des processus d'intégration à la migration, des profils de migration prolongés et des stratégies de réduction de la pauvreté

**Bureau de Coordination de la Société Civile au FMMD
c/o: International Catholic Migration Commission
1 Rue de Varembe
P.O. Box 96
CH-1211 Geneva 20
Switzerland**

**TEL: +41 (0)22 919 10 26
FAX: +41 (0)22 919 10 48
Email: contact@gfmdcivilsociety.org**

www.gfmdcivilsociety.org